



## Enseignement en ligne

Diplôme d'Université

# Contentieux médical



## Responsable d'enseignement Lydia MORLET-HAÏDARA :

Maître de conférences de droit privé,  
HDR, Université Paris Descartes

## Calendrier

De septembre à octobre 2017

## Durée

105 heures en ligne

## Lieu de formation

Enseignement en ligne

## Tarifs\*

Formation intégrale  
(avec ou sans prise en charge) : 1 200 €  
+ Frais de dossier : 300 €

Possibilité de suivre un module isolément :

Module 1 = 500 €  
Module 2 = 200 €  
Module 3 = 400 €  
Module 5 = 300 €

+ Frais de dossier pour chaque module : 50 €

\* sous réserve de modifications

## ► Objectifs

Dans un contexte de judiciarisation de la santé, les professionnels sont de plus en plus inquiets vis à vis du risque d'engagement de leurs responsabilités. Cette formation les invite à une meilleure appréhension des différents aspects du contentieux médical. L'ambition est d'exposer les règles de résolution des litiges ainsi que les principes généraux du droit de la réparation, tout en dissociant bien les différentes natures de responsabilité encourues. Le professionnel de santé doit par ailleurs savoir identifier les cas où il est couvert par l'entité pour laquelle il travaille et ceux dans lesquels il peut être personnellement inquiété.

La découverte des différentes sources de contentieux sera également l'occasion de confronter les pratiques de l'apprenant aux exigences légales, réglementaires et jurisprudentielles tout en renforçant sa connaissance des droits du patient.

## ► Public

Professionnels de santé (médecins, infirmiers, sages-femmes, pharmaciens, kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, etc).

## ► Organisation

Les enseignements sont exclusivement proposés en ligne.  
Ils sont composés de cours scénarisés, de vidéos, d'exercices d'auto-évaluation et seront ponctués de séances de tutorat en ligne et de classes virtuelles.

## ► Équipe pédagogique

L'équipe enseignante est principalement composée de Professeurs d'Université, de Maîtres de conférences, de Docteurs et de Doctorants de l'Université Paris Descartes mais aussi d'enseignements-chercheurs d'autres Universités, tous spécialistes du droit de la santé.

## ► Les plus

- Cette formation en ligne est unique en ce qu'elle n'a pas d'équivalent ailleurs
- Elle s'appuie sur l'expérience et les compétences des membres de l'Institut Droit et Santé, centre de recherche reconnu en droit de la santé (seul institut juridique labellisé Inserm)
- Des exercices d'auto-évaluation sont proposés à la fin de chaque cours
- Classes virtuelles

## ► Compétences acquises

Par une meilleure connaissance des règles du droit de la santé, du contentieux médical et des droits du patient, le professionnel de santé sera en mesure de faire évoluer ses pratiques afin de limiter les risques d'engagement de sa responsabilité.

Par ailleurs, en cas de mise en œuvre de sa responsabilité, il sera plus apte à suivre les différents aspects de la procédure engagée à son égard.

## Contact

lydia.morlet-haidara@parisdescartes.fr

[www.scfc.parisdescartes.fr](http://www.scfc.parisdescartes.fr)



## Programme

### **MODULE 1 : Principes fondamentaux du contentieux médical**

- 1) La judiciarisation de la santé
- 2) Les grandes crises de santé publique
- 3) Les règles du procès
- 4) Les différentes natures de responsabilité
- 5) Classe virtuelle de 2h

### **MODULE 2 : Principes généraux du droit de la réparation**

- 1) Les conditions de la responsabilité médicale
- 2) Les dommages réparables
- 3) Les dommages pris en charge par la solidarité nationale
- 4) Les dommages sériels
- 5) Initiation à la couverture assurantielle du risque médical
- 6) Le recours des tiers-payeurs
- 7) L'action de groupe

### **MODULE 3 : Le contentieux médical de droit commun**

- 1) La loi du 4 mars 2002 et le besoin de réaffirmation d'une responsabilité pour faute en matière médicale
- 2) Responsabilité et manquement à l'obligation d'information
- 3) Responsabilité et consentement préalable à l'acte médical
- 4) Responsabilité et violation du secret médical
- 5) Le refus de soins
- 6) Responsabilité et personnes vulnérables
- 7) Classe virtuelle de 2h

### **MODULE 4 : Les contentieux médicaux spéciaux**

- 1) Le contentieux lié aux produits défectueux
- 2) Le contentieux lié aux infections nosocomiales
- 3) Le contentieux des préjudices liés à la naissance
- 4) Le contentieux des recherches biomédicales
- 5) Le contentieux des lois de bioéthique
- 6) Le contentieux des soins psychiatriques
- 7) Le contentieux lié aux données de santé
- 8) Le contentieux de la prescription hors AMM
- 9) Le contentieux des préjudices liés aux vaccinations
- 10) Le contentieux résultant des dons du sang
- 11) Le contentieux des accidents du travail
- 12) Le contentieux de la fin de vie

### **MODULE 5 : La mise en œuvre des responsabilités**

- 1) Mise en œuvre des responsabilités au sein de l'hôpital
- 2) Mise en œuvre des responsabilités au sein d'une clinique
- 3) Mise en œuvre des responsabilités au sein d'une équipe médicale
- 4) Mise en œuvre de la responsabilité en cabinet libéral
- 5) Classe virtuelle de 2h

### **MODULE ISOLÉ 5 bis : La mise en œuvre des responsabilités**

- 1) Les conditions de la responsabilité médicale
- 2) La loi du 4 mars 2002 et le besoin de réaffirmation d'une responsabilité pour faute en matière médicale
- 3) Schéma de l'organisation juridictionnelle - Schéma des responsabilités médicales
- 4) Mise en œuvre des responsabilités au sein de l'hôpital
- 5) Mise en œuvre des responsabilités au sein d'une clinique
- 6) Mise en œuvre des responsabilités au sein d'une équipe médicale
- 7) Mise en œuvre de la responsabilité en cabinet libéral
- 8) Classe virtuelle de 2h



## Modalités d'évaluation

QCM final de 2 heures, en présentiel, à la fin de la formation



## Modalités d'inscription

Candidature et inscription depuis le portail [www.scfc.parisdescartes.fr](http://www.scfc.parisdescartes.fr), domaine de formation « Droit », à partir de la fiche de formation « **DU Contentieux médical** », onglet « **Admissions et inscriptions** ».

Pour vous inscrire à cette formation vous devez déposer votre candidature en créant un compte dans notre application de candidature et d'inscription en ligne CanditOnLine au plus tard un mois avant le début de la formation.